



# POUR UN PLAN D'URGENCE DANS L'ÉDUCATION ! POUR LES POSTES, LES SALAIRES, L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL !

## RENTÉE CATASTROPHIQUE À PARIS !

Postes vacants à la rentrée (du fait d'un sous effectif jamais connu à Paris), brigades affectées à l'année, jours libérés modifiés au dernier moment, enseignant-es non remplacé-es, formations annulées ! Outre l'accroissement des dysfonctionnements du Rectorat et le non-respect des personnels, ces nombreux problèmes révèlent la pénurie d'enseignant-es qui frappe l'académie en cette rentrée. La réforme du remplacement a des conséquences désastreuses sur l'organisation des écoles et le travail des brigades (changements intempestifs, impossibilité de suivi, manque d'interlocuteur-trice) et n'arrange en rien la situation déjà catastrophique du remplacement à Paris ! Nombre de RASED sont également incomplets ou avec des postes non pourvus ou re-déployés. Cela a comme conséquence à la fois une mise en difficulté des personnels RASED et une diminution des possibilités d'aide pour les élèves qui en ont besoin.

- ➔ **Pour le recrutement immédiat de l'ensemble de la liste complémentaire et l'annulation de la réforme académique du remplacement.**
- ➔ **Pour une augmentation des départs en formation sur les postes spécialisés**

## NON À UNE HIÉRARCHIE DANS L'ÉCOLE !

La proposition de loi Rilhac sera de nouveau examinée par l'Assemblée les 29 et 30 septembre. La délégation aux directeur-trices d'une autorité fonctionnelle et leur participation à l'encadrement du système éducatif provoqueraient une profonde césure au sein des écoles et ébranleraient les équipes pédagogiques.

Nos organisations syndicales s'indignent des annonces du Président à Marseille le 2 septembre. Elles mobiliseront les personnels pour s'opposer au recrutement des adjoint-es par les directeur-trices et aux autres dispositions prévues dans le projet de loi, notamment lors de la deuxième lecture de la loi à l'Assemblée !

- ➔ **Pour une réelle amélioration des conditions de travail des directeur-trices d'école, en commençant par un allègement des tâches, et l'abandon de la proposition de loi Rilhac.**

## **42% DES ENSEIGNANT-ES PRIVÉ-ES DES MIETTES DE REVALORISATION**

Les annonces du Grenelle ont confirmé qu'il n'y aurait pas de loi de programmation pluriannuelle. Un renoncement de plus qui ne répond pas aux attentes salariales des personnels et en exclut la majorité.

➔ **Pour l'augmentation des salaires de tous les personnels par une revalorisation individuelle pérenne et le dégel du point d'indice.**

## **EXIGER LE RESPECT DES AESH ET DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP**

Cette rentrée a vu la généralisation des PIAL et par là, la mutualisation à outrance des AESH ! Le Rectorat demande aujourd'hui aux AESH de suivre 2 à 3 élèves simultanément : ceci entraîne une diminution des heures d'accompagnement des élèves et détériore davantage les conditions de travail des AESH. On est encore loin d'un métier reconnu, respecté et valorisé.

➔ **Pour un statut, un salaire digne de ce nom et une formation pour les AESH. Pour le respect des notifications MDPH et l'arrêt de la mutualisation.**

## **DÉFENDRE LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE !**

De même que les évaluations nationales CP-CE1, les formations imposées ne répondent absolument pas aux besoins des enseignant-es et des élèves ! En les dépossédant de la conception de leurs outils et en les réduisant à un rôle d'exécutant-es, le Ministre persiste dans sa défiance à l'égard du professionnalisme des collègues ! La formation continue doit pouvoir être choisie et se dérouler sur temps de travail.

➔ **Pour une formation initiale et continue de qualité, l'arrêt des évaluations nationales standardisées et de l'imposition de méthodes pédagogiques.**

## **POUR UN PLAN D'URGENCE ET UN RECRUTEMENT MASSIF !**

La rentrée 2021 est de nouveau marquée par le manque d'anticipation et la confusion de la politique menée face à la crise sanitaire qui se poursuit. Par ailleurs, alors que le contexte que nous subissons depuis un an et demi aurait nécessité la mise place d'un plan d'urgence pour l'éducation avec notamment la création massive de postes, le ministère poursuit une politique d'austérité qui va à rebours des besoins du service public.

**La politique ministérielle et académique déstabilise profondément les écoles et les équipes pédagogiques. Notre École ne peut fonctionner sans moyen supplémentaire et sans personnels revalorisés et reconnus dans leur expertise professionnelle.**

**Pour exiger un plan d'urgence pour le service public d'éducation :  
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE JEUDI 23 SEPTEMBRE !**